FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CENTRE DE GESTION DES VOSGES

PROMOTION INTERNE

LISTE D'APTITUDE DONNANT ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département des VOSGES.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Décret n°91-843 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

Vu l'arrêté en date du 31 janvier 2022 portant révision des lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion des Vosges,

Vu les 2 recrutements opérés par les collectivités affiliées au Centre de Gestion dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

Considérant qu'1 poste est ouvert,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude à l'emploi d'attaché territorial de conservation du patrimoine par voie

de promotion interne est établie comme suit :

Mme RENAUD STERBE Stéphanie Ass.Cons.Pat Pal 2e cl Communauté d'Agglomération d'EPINAL

Article 2 : La durée de validité est de deux ans et peut être renouvelée une troisième et une

quatrième année.

Article 3 : La présente liste d'aptitude se substitue à celle établie le 22 septembre 2020.

Article 4 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et sera transmis à Madame la Préfète

des Vosges.

.

Fait à Epinal, le 27 juin 2024 Le Président.

Michel BALLAND Maire honoraire de Girmont